

AVENIR FRANCE PME

RAPPORT ANNUEL

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC
2. Rapport de gestion
3. Certification donnée par les commissaires aux comptes et états financiers de l'exercice



CARACTERISTIQUES DE L'OPC

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Nom	AVENIR FRANCE PME
ISIN	FR0011653500 (Part AC) FR0013228004 (Part IC) FR0011857267 (Part NC) FR0013304045 (Part CS)
Objectif de gestion	Dans le cadre d'une gestion actions discrétionnaire, le FCP a pour objectif d'obtenir une performance annualisée, nette de frais de gestion, supérieure à celle de l'indice MSCI France Microcap Index (dividendes réinvestis) (Code Bloomberg : NE144444), sur la durée de placement recommandée (5 ans minimum).
Date de lancement	06/01/2014
Durée de placement recommandée	Supérieure à 5 ans
Forme juridique	OPCVM, sous forme de FCP de droit français
Périodicité de valorisation	Quotidienne
Catégorie SFDR	Article 6

ACTEURS

Société de gestion	TALENCE PATRIVAL
Dépositaire	CACEIS Bank
Agent centralisateur	CACEIS Bank

CHIFFRES CLES AU 30/01/2026

Actif net	25 209 677,98 €
Valeurs Liquidatives	229.26 € (Part AC) 13 422.50 € (Part IC) 278.56 € (Part NC) 245.33 € (Part CS)
Performance 2025-2026	+42,13% (Part AC) +43,69% (Part IC) +45,36% (Part NC) +43,48% (Part CS)
Nombre de lignes	+56,51% (Indicateur de référence) 70

Avertissement : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

RAPPORT DE GESTION EXERCICE 2025-2026

COMMENTAIRE DE GESTION

L'année 2025 marque un retour en grâce des petites et moyennes capitalisations françaises, après plusieurs exercices de désaffection.

Ce mouvement s'est toutefois accompagné d'une certaine volatilité, alimentée par l'instabilité politique en France, la remontée des taux souverains et un contexte géopolitique incertain.

Par ailleurs, notons la stabilisation des flux de collecte sur le segment Small & Midcaps.

Sur la période, AVENIR France PME réalise une solide performance de +42,13% (Part AC) à fin janvier 2026, dans un environnement de marché exigeant et concentré en matière de gisement de surperformance.

Notons que notre benchmark chaîné (CAC Small NR puis MSCI France Microcap à compter du 1^{er} décembre 2025) gagne 56%, fortement tiré par quelques valeurs très spécifiques, notamment dans la biotech.

Signalons que la seule contribution en Abivax explique plus que la surperformance du benchmark.

Dans cet environnement, le fonds a su délivrer une performance absolue élevée, grâce à nos contributeurs au sein du secteur de la défense (Exail Technologies, Lumibird, Exosens). Parallèlement, le portefeuille a bénéficié de trajectoires de redressement convaincantes dans l'industrie (Figeac Aéro, Viridien, Enogia) ainsi que d'une exposition au secteur biotech (Medincell, Nanobiotix).

La gestion active du portefeuille a également été un facteur clé, avec des prises de bénéfices disciplinées sur les fortes hausses, des renforcements ciblés sur les convictions et une participation opportuniste à des opérations créatrices de valeur (introductions en bourse, reclassements, opérations capitalistiques).

En 2026, le positionnement du portefeuille reste orienté vers des sociétés capables de générer une croissance rentable, dans un environnement qui demeure exigeant mais riche en opportunités pour la gestion active.

Parmi nos premières convictions figurent Lumibird, Pierre & Vacances, Bilendi, Viridien et We Connect.

Sur l'ensemble de l'exercice 2025-2026, AVENIR FRANCE PME (ci-après, le « Fonds » ou le « FCP ») affiche pour sa part :

AC, une performance de +42.13%

IC, une performance de +43.69%

NC, une performance de +45.36%

CS, une performance de +43.48%

Sur la même période, l'indicateur de référence du Fonds, le CAC Small NR chaîné avec le MSCI France Microcap (dividendes réinvestis) à compter du 1^{er} décembre 2025, affiche une performance de +56,51%.

¹ Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.

L'actif net du Fonds s'élève à 25 209 677,98 euros au 30 janvier 2026. A la clôture, les nombres de parts en circulation sont :

Parts AC : 60 385.2372

Parts IC : 69.6939

Parts NC : 36 466.7434

Parts CS : 1 107.1413

Principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille

Mouvements intervenus au cours de la période	Mouvements (en montants nets)
Acquisitions	7 014 065,96 €
Cessions	12 005 523,96 €
Total général net	4 991 458,00 €

Acquisitions

Date	Type d'actif	Code ISIN	Actif	Montant brut en euros
09/10/2025	Action	FR0010417345	DBV TECHNOLOGIES	244 047,12
11/06/2025	Action	FR0000130213	LAGARDERE SA	205 507,69
23/04/2025	Action	FR001400PVN6	VIRIDIEN	197 049,71
26/11/2025	Action	IT0005678104	KALEON SPA	190 000,00
26/09/2025	Action	FR0014005AL0	ANTIN INFRASTRUC	116 572,31
05/06/2025	Action	FR0013357621	WAVESTONE	114 153,84
29/10/2025	Action	FR0004040608	ABC ARBITRAGE	110 410,30
31/12/2025	Action	FR0011665280	FIGEAC-AERO	108 311,04
01/12/2025	Action	FR001400PVN6	VIRIDIEN	108 030,13
16/01/2026	Action	FR0004174233	BILENDI	103 616,87

Cessions

Date	Type d'actif	Code ISIN	Actif	Montant brut en euros
19/02/2025	Action	FR0000031775	VICAT	229 791,99
19/09/2025	Action	FR0011341205	NANOBIOTIX	200 908,89
24/10/2025	Action	FR0004065605	MEDINCELL SA	175 402,42
05/06/2025	Action	FR0000062671	EXAIL TECHNOLOGI	145 250,56
26/05/2025	Action	FR0000062671	EXAIL TECHNOLOGI	131 543,79
29/01/2026	Action	FR0000061459	PERRIER INDUS	127 461,07
29/08/2025	Action	FR0000031775	VICAT	119 883,55
28/10/2025	Action	FR001400PVN6	VIRIDIEN	111 052,14
27/05/2025	Action	FR0000062671	EXAIL TECHNOLOGI	108 233,10
25/06/2025	Action	FR0010386334	CLARIANE SE	108 083,40

Information sur les OPCVM détenus en portefeuille gérés par la société de gestion

En application de l'article 321-131 du Règlement Général de l'AMF, les porteurs de parts sont informés que le portefeuille du FCP détient les OPC suivants gérés par la société de gestion :

Nom de l'OPC	ISIN	Quantité à la clôture
Néant	Néant	Néant

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**Principales modifications intervenues au cours de l'exercice ou à intervenir**

Modification le 14 mai 2025 du de la dénomination du FCP, Talence Sélection PME devenant Avenir France PME.

Au 1^{er} août 2025, le gestionnaire, PATRIVAL S.A., s'est rapproché de la société TALENCE GESTION par voie de fusion-absorption. La société de gestion du Fonds est désormais dénommée TALENCE PATRIVAL (LEI : 969500JVQ1M8HKET0K76), Société anonyme à conseil d'administration au capital de 544 887.20 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lille Métropole sous le numéro 349 967 497, agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro AMF GP 90-28.

Le 1^{er} décembre 2025, modification de l'indicateur de référence, le MSCI France Microcap (dividendes réinvestis) remplaçant le CAC Small NR.

Eventuelles dispositions prises par le dépositaire pour s'exonérer de sa responsabilité

Néant

Politique de sélection des intermédiaires (« best selection, best execution »)

TALENCE PATRIVAL a mis en place une Politique de meilleure sélection / meilleure exécution (« best selection, best execution ») des intermédiaires et contreparties. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

Ce document est disponible sur le site internet de la société de gestion, dans la rubrique Informations réglementaires : www.talence-patival.fr/informations-reglementaires

Politique d'engagement actionnarial

Conformément à notre Code de déontologie et aux dispositions prévues aux articles L. 533-22 et R. 533-16 et suivants du Code monétaire et financier, TALENCE PATRIVAL a mis en place une Politique d'engagement actionnarial décrivant la manière dont elle intègre son rôle d'actionnaire dans sa stratégie d'investissement. A ce titre, TALENCE PATRIVAL émet un vote défavorable à chaque résolution contraire aux principes de gouvernement d'entreprise prévus dans sa Politique.

La Politique d'engagement actionnarial de TALENCE PATRIVAL est accessible sur son site internet, dans la rubrique Informations réglementaires : www.talence-patival.fr/informations-reglementaires

Le rapport annuel des votes et d'engagement actionnarial est rendu disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Informations relatives aux critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) et catégorie SFDR

Le FCP ne prend pas en compte les critères Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) dans sa politique d'investissement. Le FCP relève ainsi de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR » ou « Disclosure »). En ce sens, le FCP ne vise pas la promotion de caractéristique environnementale et sociale ni l'investissement durable. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le Règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables (dit « Taxinomie » ou « Taxonomie »).

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés en euro

- i. Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés
 - o Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant
 - o Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : Néant
- ii. Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés
Néant
- iii. Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie
Néant
- iv. Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace
Néant

Securities Financing Transaction Regulation (relatif aux opérations de financement sur titres) - « SFTR »

Au cours de l'exercice, le Fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumises au Règlement (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (dit « Règlement SFTR »).

Méthode de calcul du risque global

Le risque global est calculé selon la méthode de l'engagement.

Rappel des principaux risques

Risque de perte en capital :

L'OPCVM ne comporte aucune garantie ni protection, le capital initialement investi peut ne pas être restitué.

Risque action :

Si le marché des actions baisse, la valeur liquidative de votre OPCVM peut baisser.

Le fonds pouvant investir sur des produits dérivés avec une exposition maximale de 120% de l'actif net sur les marchés actions, la valeur liquidative du fonds peut donc baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le fonds est exposé.

Risque de liquidité :

L'OPCVM pourra être investi dans des actions de petites et très petites capitalisations négociées sur Euronext Growth ou Euronext Access, qui ont un volume de titres cotés en Bourse réduit et susceptibles de rencontrer des risques de liquidités. Par la nature de ces investissements, les variations peuvent être plus marquées que sur les grandes capitalisations, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de votre fonds.

Risque de taux :

L'OPCVM peut être investi en titres obligataires. La valeur liquidative du fonds pourra baisser si les taux montent.

Risque de crédit :

Le risque de crédit est proportionnel à l'investissement en produits de taux. Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur ou de défaut de paiement de ce dernier, qui aura un impact négatif sur le cours du titre, et pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de contrepartie :

La société de gestion pourra utiliser des instruments financiers dérivés où des techniques de gestion efficace gré à gré conclus auprès de contreparties sélectionnées par la société de gestion. En conséquence, l'OPCVM est exposé au risque qu'une ou plusieurs contreparties ne puissent honorer ses engagements au titre de ces instruments ce qui pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Impact des instruments dérivés :

L'utilisation des instruments dérivés entraîne un risque d'amplification des pertes pour l'OPCVM lorsque les instruments dérivés sont utilisés pour obtenir, augmenter ou réduire une exposition à des actifs sous-jacents.

Risque lié à la détention d'obligations convertibles :

La valeur des obligations convertibles dépend dans une certaine mesure de l'évolution du prix de leurs actions sous-jacentes. Les variations des actions sous-jacentes peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Politique de rémunération

TALENCE PATRIVAL dispose d'une politique de rémunération conforme aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE (« Directive OPCVM ») et de l'article 321-125 du Règlement Général de l'AMF qui s'appliquent aux OPCVM. Elle s'applique à l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion.

La politique de rémunération de TALENCE PATRIVAL est adoptée par le Conseil d'administration de la société de gestion, son instance de surveillance, qui a également la charge de sa supervision et de sa correcte mise en œuvre. Annuellement, le Conseil d'administration réexamine les principes généraux de ladite politique. Toute modification importante de la politique fait l'objet d'une approbation préalable par le Conseil d'administration.

La politique de rémunération favorise une gestion des risques saine et efficace et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque des OPCVM gérés. La société de gestion a par ailleurs mis en place les mesures adéquates permettant de prévenir les conflits d'intérêts.

L'objectif de la politique de rémunération est de disposer d'un cadre de rémunération raisonnable et approprié comprenant un salaire de base fixe, et une partie variable, déterminée par des critères quantitatifs et qualitatifs en conformité avec la réglementation en vigueur. Cette partie variable est le résultat d'un processus prenant en compte les résultats économiques de l'entité, la création de valeur dans le temps pour les clients de la

société de gestion et les performances individuelles des collaborateurs, en ce compris le respect de la réglementation en matière de gestion des risques et de conformité.

DETAIL DE LA REMUNERATION VERSEE AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

Catégorie	Effectifs au 31/12/2024	Rémunérations fixes	Rémunérations variables
Preneurs de risque²			
Gérants, membres du Conseil d'administration et autres personnes ayant un impact direct sur le profil de risque ou une rémunération équivalente	8	802 188 €	102 421 €
Personnes exerçant une fonction de contrôle et autres preneurs de risques ³	2	140 168 €	3 000 €
Non preneurs de risque			
Autres collaborateurs non preneurs de risques	8	351 446 €	31 361 €
TOTAL	18	1 293 801 €	136 782 €

Les rémunérations de la société de gestion pour la gestion du FCP comportent des frais de gestion fixes (respectivement 2.35% TTC, 1.25% TTC, 0.10% TTC et 1.40% TTC par an de l'actif net pour les parts AC, IC, NC et CS). Au titre de l'exercice clos au 30/01/2026, aucune commission de surperformance n'a été prélevée.

Les modalités de calcul de ces frais sont présentées dans le Prospectus.

Au cours du dernier exercice, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par TALENCE PATRIVAL à l'ensemble de son personnel (18 personnes) s'est élevé à 1 430 584 euros bruts.

Le montant total des rémunérations brutes versées en 2024 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

- o Preneurs de risque : 1 047 777 euros
- o Non-preneurs de risque : 382 807 euros

Il est à souligner que les rémunérations des gérants de TALENCE PATRIVAL ne sont pas basées sur les performances des fonds ; leur système de rémunération est fixe, aucun bonus, ni octroie de part de fonds relatif aux performances. Les éventuelles primes discrétionnaires versées à l'équipe de gestion ne prennent ainsi pas en compte la performance financière mais la fidélisation de la clientèle sur la durée et la progression globale des encours sous gestion.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les derniers documents réglementaires, en ce compris le Prospectus, le Document d'Informations Clés, le Règlement, le dernier Rapport Annuel, le dernier Rapport périodique ainsi que la dernière Valeur Liquidative et les données relatives aux performances passées depuis la création du fonds, sont disponibles en langue française et gratuitement auprès

² Personnel dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur les profils de risques de la société de gestion ou des OPCVM ou des FIA gérés.

³ Dont les personnes impliquées dans la relation commerciale et qui pourraient de part une situation de conflit d'intérêts être amenées à agir d'une manière contraire à l'intérêt du client.

de la Société de Gestion, à l'adresse suivante : TALENCE PATRIVAL, Parc des Trois Chênes, 29 bis Avenue de la Marne, 59290 Wasquehal, ou sur le site internet de la société de gestion : www.talence-patrival.fr

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Information pour les « US Persons » : Ce fonds n'a pas été enregistré en vertu de la loi US Securities Act de 1933. En conséquence, il ne peut pas être offert ou vendu, directement ou indirectement, pour le compte ou au bénéfice d'une « *U.S. Person* », selon la définition de la réglementation américaine « *Regulation S* ». Par ailleurs, ce fonds ne peut non plus être offert ou vendu, directement ou indirectement, aux « *U.S. Persons* » et/ou à toutes entités détenues par une ou plusieurs « *U.S. Persons* » telles que définies par la réglementation américaine « *Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA)* ».

Avenir France PME

Fonds commun de placement
Société de gestion : Talence Patrival

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 janvier 2026

Aux porteurs de parts du FCP Avenir France PME,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds commun de placement (FCP) Avenir France PME relatifs à l'exercice clos le 30 janvier 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable .

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du fonds commun de placement établi par la société de gestion.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations et de leur exploitation, le présent rapport a été établi en date de signature du rapport.

5. Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 09/06/2026

Le commissaire aux comptes

Marlène ROSA

✓ Certifié par  ysign

Société Fiduciaire Paul Brunier – Audit & Comptabilité
représenté par
Marlène Rosa Da Conceição

Bilan Actif au 30/01/2026 en EUR	30/01/2026	31/01/2025
Immobilisations corporelles nettes	0,00	0,00
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	23 934 282,90	21 147 249,54
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	23 934 282,90	21 147 249,54
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	0,00	0,00
OPCVM	0,00	0,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I) (*)	0,00	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	23 934 282,90	21 147 249,54
Créances et comptes d'ajustement actifs	131 437,50	66 511,75
Comptes financiers	1 302 876,23	48 117,99
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 434 313,73	114 629,74
Total de l'actif I+II	25 368 596,63	21 261 879,28

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/01/2026 en EUR	30/01/2026	31/01/2025
Capitaux propres :		
Capital	17 569 914,40	23 467 238,04
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	7 639 763,58	-2 273 390,75
Capitaux propres I	25 209 677,98	21 193 847,29
Passifs de financement II (*)	0,00	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	25 209 677,98	21 193 847,29
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00	0,00
Emprunts (C) (*)	0,00	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	0,00	0,00
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	158 918,65	68 031,99
Concours bancaires	0,00	0,00
Sous-total autres passifs IV	158 918,65	68 031,99
Total Passifs : I+II+III+IV	25 368 596,63	21 261 879,28

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/01/2026 en EUR	30/01/2026	31/01/2025
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	556 415,75	709 301,35
Produits sur obligations	4 695,18	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	1 193,96	4 075,76
Sous-total produits sur opérations financières	562 304,89	713 377,11
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00	0,00
Autres charges financières	-15,20	-200,42
Sous-total charges sur opérations financières	-15,20	-200,42
Total revenus financiers nets (A)	562 289,69	713 176,69
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-285 000,88	-373 918,75
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-285 000,88	-373 918,75
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	277 288,81	339 257,94
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-40 535,45	-114 163,79
Sous-total revenus nets I = (C+D)	236 753,36	225 094,15
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	3 419 106,90	-3 258 557,70
Frais de transactions externes et frais de cession	-48 952,92	-61 434,90
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	3 370 153,98	-3 319 992,60
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-7 166,92	462 986,59
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	3 362 987,06	-2 857 006,01

Compte de résultat au 30/01/2026 en EUR	30/01/2026	31/01/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	4 318 610,71	-416 110,71
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	4 318 610,71	-416 110,71
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-278 587,55	774 631,82
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	4 040 023,16	358 521,11
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	7 639 763,58	-2 273 390,75

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

Dans le cadre d'une gestion actions discrétionnaire, le FCP a pour objectif d'obtenir une performance annualisée supérieure à celle de l'indice MSCI France Microcap Index (dividendes réinvestis), sur la durée de placement recommandée (5 ans minimum).

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/01/2022	31/01/2023	31/01/2024	31/01/2025	30/01/2026
Actif net Global en EUR	54 453 862,70	45 323 393,43	36 276 207,42	21 193 847,29	25 209 677,98
Part Avenir France PME AC en EUR					
Actif net	23 140 395,42	20 011 740,94	18 153 725,29	10 072 170,91	13 844 137,30
Nombre de titres	104 992,0604	97 441,7853	100 530,0724	62 440,2907	60 385,2372
Valeur liquidative unitaire	220,40	205,37	180,58	161,30	229,26
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	24,67	7,93	1,65	-21,81	30,69
Capitalisation unitaire sur revenu	-5,72	-2,06	-0,72	-0,12	0,27
Part Avenir France PME CS en EUR					
Actif net	862 597,08	863 474,54	771 624,73	219 405,10	271 623,21
Nombre de titres	3 791,4775	4 042,1979	4 069,4146	1 283,1413	1 107,1413
Valeur liquidative unitaire	227,50	213,61	189,61	170,99	245,33
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	25,38	8,19	1,68	-23,06	32,72
Capitalisation unitaire sur revenu	-4,21	-0,53	1,12	1,55	2,29
Part Avenir France PME IC en EUR					
Actif net	4 743 314,92	4 157 705,55	2 432 071,72	1 186 333,01	935 466,44
Nombre de titres	386,4959	357,3881	235,1493	127,0012	69,6939
Valeur liquidative unitaire	12 272,61	11 633,58	10 342,67	9 341,11	13 422,50
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1 365,27	445,10	91,25	-1 259,21	1 789,48
Capitalisation unitaire sur revenu	-165,37	94,85	77,31	99,52	143,01
Part Avenir France PME NC en EUR					
Actif net	25 707 555,28	20 290 472,40	14 918 785,68	9 715 938,27	10 158 451,03
Nombre de titres	105 675,3305	86 987,8137	71 119,0766	50 696,3515	36 466,7434
Valeur liquidative unitaire	243,26	233,25	209,77	191,64	278,56
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	26,71	8,82	1,78	-25,74	36,97
Capitalisation unitaire sur revenu	2,28	4,50	4,05	4,30	5,68

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent tous les frais factures directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précisions, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Information Cle pour l'Investisseur.

	Frais factures à l'OPCVM :	Assiette	Taux barème
1	Frais de gestion financière	Actif net	Part AC : 2.35% TTC maximum Part IC : 1.25% TTC maximum Part NC : 0.10% TTC maximum Part CS : 1.40% TTC maximum
2	Frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, dépositaire, valorisateur, distribution, avocats)	Actif net	Néant Pris en charge par la société de gestion
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Société de gestion : Néant Dépositaire : Barème selon place de cotation au jour d'établissement du prospectus qui peut être soumis à une révision tarifaire Actions et OPC France max : 20 € Obligations : max 20 € Futures options : max 150 € Fonds off shore : max 150 € Change : max 40€
5	Commission de surperformance	Actif net	Parts AC et CS : 20% TTC maximum de la différence entre la performance du fonds et celle de l'indice MSCI France Microcap Index (dividendes réinvestis) Parts NC : Néant Parts IC : 15% TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du fonds et celle de l'indice MSCI France Microcap Index (dividendes réinvestis)

Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances du fonds ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais facturés à ce dernier et ne sont pas affichés ci-dessus.

Commission de surperformance :

La Société de gestion recevra, s'il y a lieu, une commission de surperformance lorsque la performance du fonds sera supérieure à celle de l'indice de référence :

- pour les parts AC et CS : que le fonds ait enregistré une performance positive ou négative ;
- pour les parts IC : sous condition que le fonds ait enregistré une performance positive.

La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée est basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence.

L'actif valorisé du fonds s'entend comme la quote-part de l'actif, correspondant à une catégorie de part, évalué selon les règles de valorisation applicables aux actifs et après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion réels correspondant à ladite catégorie de part.

L'actif de référence représente la quote-part de l'actif du fonds, correspondant à une catégorie de part donnée, retraitée des montants de souscriptions/rachats applicables à ladite catégorie de part à chaque valorisation, et valorisé selon la performance de l'indice de référence retenu.

L'indice de référence retenu pour le calcul de la commission de surperformance est le MSCI France Microcap Index dividendes réinvestis.

La période de cristallisation de commission de surperformance correspond :

- pour la première période : du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023 ;
- pour les périodes suivantes : du 1^{er} jour de bourse de février au dernier jour de bourse de janvier de l'année suivante.

La période de référence de la commission de surperformance correspond à la période de 5 ans au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence et à l'issue de laquelle le fonds a le droit de réinitialiser le mécanisme de compensation de la performance négative (ou sous-performance) passée.

Fréquence de prélèvement : la commission de surperformance est prélevée, au profit de la société de gestion dans le mois qui suit la fin de la période de cristallisation de la commission de surperformance. En aucun cas la période de cristallisation de la commission de surperformance du fonds ne peut être inférieure à un an.

Méthode de calcul de la commission de surperformance :

• Pendant la période de cristallisation de la commission de surperformance :

- Si l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion représentera pour les parts AC et CS 20% TTC maximum de l'écart entre ces deux actifs et pour les parts IC 15 % TTC maximum de l'écart entre ces deux actifs.
- Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative, par ailleurs une reprise de provision sera effectuée à chaque calcul de la valeur liquidative des lors que la performance quotidienne du fonds sera inférieure à celle de l'actif de référence. Les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des provisions antérieures.

En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

• Pour les parts AC et CS, à la fin de la période de cristallisation de la commission de surperformance, que le fonds ait enregistré sur cette période une performance positive ou négative :

- Si l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion provisionnée au cours de la période de cristallisation de la commission de surperformance est définitivement acquise à la Société de gestion.
- Si l'actif valorisé du fonds est inférieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle (hors quote-part acquise à la société de gestion lors de rachat durant la période de cristallisation de la commission de surperformance). La période de référence de la commission de surperformance sera prolongée d'une année supplémentaire, dans une limite de 5 ans maximum. En effet, toute sous - performance au cours de la période de référence de la commission de surperformance doit être rattrapée avant de pouvoir à nouveau provisionner des frais de surperformance dans la part.

• Pour les parts IC, à la fin de la période de cristallisation de la commission de surperformance, étant remplie la condition que le fonds ait enregistré sur cette période une performance positive :

- Si l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion provisionnée au cours de la période de cristallisation de la commission de surperformance est définitivement acquise à la Société de gestion.
- Si l'actif valorisé du fonds est inférieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle (hors quote-part acquise à la société de gestion lors de rachat durant la période de cristallisation de la commission de surperformance). La période de référence de la commission de surperformance sera prolongée d'une année supplémentaire, dans une limite de 5 ans maximum. En effet, toute sous-performance au cours de la période de référence de la commission de surperformance doit être rattrapée avant de pouvoir à nouveau provisionner des frais de surperformance dans la part.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part AVENIR FRANCE PME NC	Capitalisation	Capitalisation
Part AVENIR FRANCE PME IC	Capitalisation	Capitalisation
Part AVENIR FRANCE PME AC	Capitalisation	Capitalisation
Part AVENIR FRANCE PME CS	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/01/2026	31/01/2025
Capitaux propres début d'exercice	21 193 847,29	36 276 207,42
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	3 657 457,92	3 424 837,77
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-7 607 680,73	-15 110 352,53
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	277 288,81	339 257,94
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	3 370 153,98	-3 319 992,60
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	4 318 610,71	-416 110,71
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	25 209 677,98	21 193 847,29

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part AVENIR FRANCE PME AC		
Parts souscrites durant l'exercice	14 468,0921	3 102 630,79
Parts rachetées durant l'exercice	-16 523,1456	-3 203 080,66
Solde net des souscriptions/rachats	-2 055,0535	-100 449,87
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	60 385,2372	
Part AVENIR FRANCE PME CS		
Parts souscrites durant l'exercice	221,0000	50 227,83
Parts rachetées durant l'exercice	-397,0000	-79 296,76
Solde net des souscriptions/rachats	-176,0000	-29 068,93
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 107,1413	
Part AVENIR FRANCE PME IC		
Parts souscrites durant l'exercice	39,6939	500 099,08
Parts rachetées durant l'exercice	-97,0012	-1 023 099,13
Solde net des souscriptions/rachats	-57,3073	-523 000,05
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	69,6939	
Part AVENIR FRANCE PME NC		
Parts souscrites durant l'exercice	19,2297	4 500,22
Parts rachetées durant l'exercice	-14 248,8378	-3 302 204,18
Solde net des souscriptions/rachats	-14 229,6081	-3 297 703,96
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	36 466,7434	

B3a.Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice**B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises**

	En montant
Part AVENIR FRANCE PME AC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AVENIR FRANCE PME CS	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AVENIR FRANCE PME IC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AVENIR FRANCE PME NC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
AVENIR FRANCE PME AC FR0011653500	Capitalisation	Capitalisation	EUR	13 844 137,30	60 385,2372	229,26
AVENIR FRANCE PME CS FR0013304045	Capitalisation	Capitalisation	EUR	271 623,21	1 107,1413	245,33
AVENIR FRANCE PME IC FR0013228004	Capitalisation	Capitalisation	EUR	935 466,44	69,6939	13 422,50
AVENIR FRANCE PME NC FR0011857267	Capitalisation	Capitalisation	EUR	10 158 451,03	36 466,7434	278,56

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 FRANCE	Pays 2 LUXEMBOURG	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	23 934,28	23 637,61	296,67	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	23 934,28					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
		+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 302,88	0,00	0,00	0,00	1 302,88
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	1 302,88

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	[3 - 6 mois] (*)	[6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 302,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	1 302,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan Dépôts Instruments financiers à terme non compensés Créances représentatives de titres financiers reçus en pension Créances représentatives de titres donnés en garantie Créances représentatives de titres financiers prêtés Titres financiers empruntés Titres reçus en garantie Titres financiers donnés en pension Créances Collatéral espèces Dépôt de garantie espèces versé Opérations figurant au passif du bilan Dettes représentatives des titres donnés en pension Instruments financiers à terme non compensés Dettes Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/01/2026
Créances		
	Ventes à règlement différé	79 853,59
	Souscriptions à recevoir	51 583,91
Total des créances		131 437,50
Dettes		
	Achats à règlement différé	99 330,31
	Rachats à payer	37 633,66
	Frais de gestion fixe	21 870,89
	Frais de gestion variable	83,79
Total des dettes		158 918,65
Total des créances et des dettes		-27 481,15

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/01/2026
Part AVENIR FRANCE PME AC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	262 889,25
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,35
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part AVENIR FRANCE PME CS	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 223,88
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part AVENIR FRANCE PME IC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	8 677,89
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	83,79
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part AVENIR FRANCE PME NC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	10 126,07
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/01/2026
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/01/2026
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/01/2026
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/01/2026	31/01/2025
Revenus nets	236 753,36	225 094,15
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	236 753,36	225 094,15
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	236 753,36	225 094,15

Part AVENIR FRANCE PME AC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/01/2026	31/01/2025
Revenus nets	16 790,40	-7 544,07
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	16 790,40	-7 544,07
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	16 790,40	-7 544,07
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	16 790,40	-7 544,07
Total	16 790,40	-7 544,07
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Part AVENIR FRANCE PME CS

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/01/2026	31/01/2025
Revenus nets	2 545,98	1 989,52
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 545,98	1 989,52
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 545,98	1 989,52
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 545,98	1 989,52
Total	2 545,98	1 989,52
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Part AVENIR FRANCE PME IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/01/2026	31/01/2025
Revenus nets	9 967,05	12 639,62
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	9 967,05	12 639,62
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	9 967,05	12 639,62
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	9 967,05	12 639,62
Total	9 967,05	12 639,62
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Part AVENIR FRANCE PME NC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/01/2026	31/01/2025
Revenus nets	207 449,93	218 009,08
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	207 449,93	218 009,08
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	207 449,93	218 009,08
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	207 449,93	218 009,08
Total	207 449,93	218 009,08
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/01/2026	31/01/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	3 362 987,06	-2 857 006,01
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	3 362 987,06	-2 857 006,01
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	3 362 987,06	-2 857 006,01

Part AVENIR FRANCE PME AC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/01/2026	31/01/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 853 715,61	-1 362 184,56
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 853 715,61	-1 362 184,56
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 853 715,61	-1 362 184,56
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	1 853 715,61	-1 362 184,56
Total	1 853 715,61	-1 362 184,56
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part AVENIR FRANCE PME CS

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/01/2026	31/01/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	36 235,39	-29 590,02
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	36 235,39	-29 590,02
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	36 235,39	-29 590,02
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	36 235,39	-29 590,02
Total	36 235,39	-29 590,02
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part AVENIR FRANCE PME IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/01/2026	31/01/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	124 716,41	-159 921,50
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	124 716,41	-159 921,50
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	124 716,41	-159 921,50
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	124 716,41	-159 921,50
Total	124 716,41	-159 921,50
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part AVENIR FRANCE PME NC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/01/2026	31/01/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 348 319,65	-1 305 309,93
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 348 319,65	-1 305 309,93
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 348 319,65	-1 305 309,93
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	1 348 319,65	-1 305 309,93
Total	1 348 319,65	-1 305 309,93
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			23 934 282,90	94,94
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			23 934 282,90	94,94
Biens de consommation durables			682 100,00	2,71
HEXAOM	EUR	19 000	682 100,00	2,71
Biotechnologie			35 000,00	0,14
INVENTIVA SA	EUR	7 000	35 000,00	0,14
Composants automobiles			57 198,24	0,23
AKWEL	EUR	7 222	57 198,24	0,23
Conglomérats industriels			558 355,00	2,21
FIGEAC-AERO	EUR	51 940	558 355,00	2,21
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			669 900,00	2,66
REORLD	EUR	385 000	669 900,00	2,66
Distribution spécialisée			273 963,00	1,09
VENTE-UNIQUE.COM SA	EUR	16 356	273 963,00	1,09
Equipement et services pour l'énergie			788 725,00	3,13
FRANCAISE ENERGIE	EUR	4 500	153 225,00	0,61
VIRIDIEN	EUR	5 000	635 500,00	2,52
Equipements électriques			942 140,00	3,74
ENTECH SACA	EUR	27 000	243 000,00	0,96
GERARD PERRIER ELECTRIC	EUR	5 100	440 640,00	1,75
MERSEN	EUR	10 000	258 500,00	1,03
Equipements et fournitures médicaux			228 300,00	0,91
DBV TECHNOLOGIES SA	EUR	60 000	228 300,00	0,91
Equipements et instruments électroniques			2 404 660,00	9,52
LUMIBIRD	EUR	51 000	1 203 600,00	4,75
SEMCO TECHNOLOGIES SAS	EUR	1 000	36 820,00	0,15
WE CONNECT	EUR	50 400	1 164 240,00	4,62
Equipements et produits de loisirs			1 101 508,00	4,37
BENETEAU	EUR	66 000	523 380,00	2,07
FONTAINE PAJOT SA	EUR	5 000	485 500,00	1,93
XILAM ANIMATION	EUR	24 900	92 628,00	0,37
FPI de détail			188 140,00	0,75
CARMILA	EUR	11 500	188 140,00	0,75
FPI résidentielles			360 336,20	1,43
ALTAREA	EUR	3 101	360 336,20	1,43
Hôtels, restaurants et loisirs			1 819 446,03	7,22
CIE DES ALPES	EUR	15 000	390 000,00	1,55
GROUPE PARTOUCHE SA-REGR	EUR	12 295	220 695,25	0,88
PIERRE & VACANCES	EUR	425 815	771 576,78	3,05
TRIGANO SA	EUR	1 300	218 660,00	0,87
VOYAGEURS DU MONDE	EUR	1 383	218 514,00	0,87

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Immobilier			104 000,00	0,41
ANTIN INFRASTRUCTURE PARTNER	EUR	10 000	104 000,00	0,41
Industrie aéronautique et défense			545 545,00	2,16
ECT INDUSTRIES	EUR	3 850	168 245,00	0,67
EXOSENS SAS	EUR	7 000	377 300,00	1,49
Infrastructure de transports			296 559,90	1,18
TOUAX	EUR	65 178	296 559,90	1,18
Logiciels			688 692,00	2,73
CLARANOVA SE	EUR	130 000	163 540,00	0,65
GROUPE SFPI	EUR	70 000	119 000,00	0,47
SWORD GROUP	EUR	8 128	296 672,00	1,18
VICAT	EUR	1 400	109 480,00	0,43
Machines			1 376 825,30	5,46
EXAIL TECHNOLOGIES	EUR	2 000	221 200,00	0,88
EXEL INDUSTRIES SA-A SHS	EUR	8 469	327 750,30	1,30
MANITOU BF	EUR	5 100	113 475,00	0,45
VALLOUREC SA	EUR	40 000	714 400,00	2,83
Marchés de capitaux			111 524,83	0,44
BIO-UV GROUP SAS	EUR	81 168	111 524,83	0,44
Media			1 008 285,00	4,00
HIGH CO	EUR	87 000	332 340,00	1,32
HOPSCOTCH GROUPE SA	EUR	25 500	325 125,00	1,29
IPSOS	EUR	4 000	143 360,00	0,57
LAGARDERE SA	EUR	11 000	207 460,00	0,82
Métaux et minerais			243 600,00	0,97
JACQUET METALS SA	EUR	10 500	243 600,00	0,97
Ordinateurs et périphériques			629 400,00	2,50
2CRSI SA	EUR	17 000	246 840,00	0,98
QUADIENT SA	EUR	24 000	382 560,00	1,52
Producteur et commerce d'énergie indépendants			996 560,90	3,95
ENOGIA SAS	EUR	117 245	724 574,10	2,87
VOLTALIA SA- REGR	EUR	38 308	271 986,80	1,08
Produits chimiques			452 880,00	1,80
BAIKOWSKI SAS	EUR	20 400	452 880,00	1,80
Produits pour l'industrie du bâtiment			232 704,60	0,92
UNITI SA	EUR	150 132	232 704,60	0,92
Science pharmaceutique biotechnologique biologique			180 480,00	0,72
MEDINCELL SA	EUR	8 000	180 480,00	0,72
Services aux entreprises			1 859 280,95	7,38
CATERING INTL SERVICES	EUR	23 257	325 598,00	1,29
DELTA PLUS GROUP	EUR	2 592	131 155,20	0,52
DERICHEBOURG	EUR	62 000	493 520,00	1,97
GL EVENTS	EUR	13 000	418 600,00	1,66
SECHE ENVIRONNEMENT	EUR	2 835	222 547,50	0,88

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VALBIOTIS SAS	EUR	255 105	267 860,25	1,06
Services aux professionnels			502 137,74	1,99
ASSYSTEM	EUR	4 601	218 317,45	0,87
FREELANCE.COM	EUR	114 907	283 820,29	1,12
Services clientèle divers			126 579,96	0,50
ABEO SA	EUR	14 319	126 579,96	0,50
Services financiers diversifiés			777 480,00	3,08
ABC ARBITRAGE	EUR	60 000	328 200,00	1,30
OMER-DECUGIS & CIE SACA	EUR	52 000	449 280,00	1,78
Services liés aux technologies de l'information			1 565 473,30	6,21
AUBAY	EUR	11 000	658 900,00	2,62
INFOTEL	EUR	6 200	270 320,00	1,07
NEURONES	EUR	6 511	262 393,30	1,04
WAVESTONE	EUR	6 200	373 860,00	1,48
Sociétés commerciales et de distribution			259 710,00	1,03
THERMADOR GROUPE	EUR	3 300	259 710,00	1,03
Soins et autres services médicaux			943 075,00	3,74
BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	EUR	11 500	267 375,00	1,06
LNA SANTE	EUR	29 000	675 700,00	2,68
Vente par correspondance			923 716,95	3,66
BILENDI	EUR	60 177	923 716,95	3,66
Total			23 934 282,90	94,94

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	23 934 282,90
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	1 434 313,73
Autres passifs (-)	-158 918,65
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	25 209 677,98

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part AVENIR FRANCE PME AC	EUR	60 385,2372	229,26
Part AVENIR FRANCE PME CS	EUR	1 107,1413	245,33
Part AVENIR FRANCE PME IC	EUR	69,6939	13 422,50
Part AVENIR FRANCE PME NC	EUR	36 466,7434	278,56